



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2021

France Relance en faveur de la vie étudiante: la rénovation énergétique du centre sportif universitaire de Nanterre et de l'école des Mines de Paris subventionnées par l'Etat

Le 13 et 14 janvier, Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, s'est rendu sur le site du centre sportif universitaire de Nanterre (92) et à l'école des Mines (75). Ces deux sites bénéficieront de plus de 25,5 millions d'euros de subventions pour permettre leur rénovation énergétique.

Dans le cadre de France Relance, l'Etat lance un vaste programme de rénovation de ses bâtiments publics, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, privilégiant l'efficacité écologique des projets. Au plan national, 4 214 projets, bénéficiant de 2,7 milliards d'euros de subventions, seront financés par le plan de relance. En **Île-de-France**, l'Etat mobilise dans ce cadre **613,5 millions d'euros pour accompagner 351 projets**.

Deux exemples de projets de rénovation soutenus au profit des jeunes et de la vie étudiante : le centre sportif universitaire de Nanterre et l'école des Mines de Paris

Construit en 1968, le centre sportif universitaire de Nanterre présente de nombreuses carences en termes de performance énergétique qui pèsent sur les coûts de fonctionnement de la structure. L'opération de rénovation énergétique du bâtiment dans le cadre du plan de relance prévoit une rénovation structurelle et énergétique, notamment par l'adoption d'une démarche de qualité environnementale, une mise aux normes et l'amélioration de l'accessibilité, ce qui permettra d'accroître sa fréquentation. Dans le cadre du volet rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat du plan de relance, une subvention de 7 millions d'euros a été allouée pour ce projet. Dans les **Hauts-de-Seine**, ce sont **60 projets** qui sont soutenus, comprenant notamment le tribunal judiciaire et la caserne de gendarmerie Rathelot.

Les bâtiments de l'école des Mines de Paris, établissement d'excellence situé au cœur de la capitale, souffrent d'équipements fonctionnels mais obsolètes. Une rationalisation des usages des espaces, leur mise aux normes et une rénovation des ouvrants sont nécessaires. Dans le cadre de l' « étape zéro » du projet Grand Quartz, plusieurs aménagements seront soutenus dans le plan de relance : réfection du grand amphithéâtre, création d'une agora et d'un lieu de carrefour au cœur de l'école, réfection et surélévation d'un bâtiment et amélioration énergétique des ouvrants, de l'isolation ou encore des systèmes de chauffage et de ventilation. Dans le cadre du volet rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat du plan de relance, une subvention de 18,5 millions d'euros a été allouée pour ce projet.

A Paris, ce sont **60 projets** qui sont soutenus, comprenant notamment l'université de Paris Dauphine, des logements universitaires, le CNRS ou le conservatoire national des arts et des métiers.

Pourquoi un volet de rénovation énergétique des bâtiments publics prévu par le plan de relance ?

Alors que les bâtiments sont responsables du quart des émissions de gaz à effet de serre en France et que l'immobilier de l'État représente un parc d'une ampleur exceptionnelle (97 millions de m² et 191 000 bâtiments), l'État doit prendre une large part dans l'effort national de réduction des consommations énergétiques et de l'empreinte carbone. Il se doit d'être exemplaire dans la gestion de son bâti et son action contribuera à une dynamique à l'échelle du pays (développement des compétences du secteur du BTP en matière de rénovation énergétique par exemple).

Avec une réduction de la consommation énergétique de 400 à 500 millions de kWh prévus à l'issue des travaux, l'investissement de France Relance permettra de réduire considérablement les émissions de CO₂ et l'empreinte carbone du parc immobilier de l'État.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF) 

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15